



Rejoignez Oïkos au sein du Conseil d'Administration en gouvernance partagée

Pourquoi devenir membre du CA d'Oïkos ?

Devenir membre du CA d'Oïkos, c'est participer à la transition écologique sur son territoire et **renforcer l'émergence d'un écosystème local** pertinent et efficace.

Fort de ces 32 années d'existence, Oïkos a pour objet, depuis sa création en 1991, d'accompagner, transmettre et développer la construction et la rénovation du patrimoine bâti, **dans le respect de l'environnement, de la santé des individus et des impacts sociaux économiques induits**. Organisé en 3 pôles d'activités qui se complètent et se nourrissent les uns des autres, pour donner une cohérence globale, l'association encourage le recours à des matériaux issus de ressources naturelles et aux **filières courtes et locales**. Oïkos s'attache également à l'évolution continue des règles de l'art dans l'acte de construire et rénover.

Pionnière dans cette démarche, Oïkos continue d'accompagner l'émergence de solutions innovantes et abordables alliant **sobriété, performance énergétique et environnementale**, tout en recherchant l'impact social positif.

L'association a à cœur d'être attentive aux **démarches collaboratives** avec les différents acteurs de la transition. Elle crée le lien pour favoriser les échanges afin de diffuser et de transmettre expériences et connaissances pour les **rendre accessibles à tous** et donc favoriser une **transition équitable** à plus grande échelle.

C'est quoi être administrateur ?

Un conseil d'administration est un **lieu d'échange**, d'expertise, de pilotage et de contrôle pour l'association. Un **administrateur est le garant du projet associatif**. Il doit permettre d'apporter du recul, d'empêcher le projet associatif de dériver devant le poids de l'opérationnel mais également de lui donner de **l'impulsion** et lui permettre d'aller plus loin.

Être administrateur ou administratrice, c'est **s'engager dans une aventure collective**. C'est également mettre **son expertise professionnelle ou personnelle au service d'un projet associatif**, en apprenant à faire différemment puisqu'on est face à des modèles économiques, à des ressources qui ne sont pas celles du privé.

C'est aussi une manière parfois de **concrétiser un engagement personnel ou une appétence pour un sujet particulier**, comme par exemple celle de s'engager pour le climat ou la transition énergétique, avec un projet de développement associatif. Enfin, pour des associations qui ont des ancrages locaux, c'est aussi une manière de **regarder autrement son territoire et de s'y investir**.

Pourquoi le choix d'une gouvernance collégiale ?

Un conseil d'administration efficace est un conseil d'administration organisé et réfléchi. Il n'y a pas de modèle unique, mais il faut que celui-ci soit **adapté au projet associatif, aux valeurs de l'organisation, à son histoire et à son projet de développement.**

C'est pourquoi, chez **Oïkos** nous avons choisi de nous orienter vers un **modèle de gouvernance collégiale**. Cela veut dire que chaque membre du CA devient **référent d'un ou plusieurs pôles** décidés collégialement et ce dans un **esprit d'horizontalité**, sans présidence unique.

Dans la gouvernance collégiale, les **responsabilités sont partagées** et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de liens hiérarchiques entre elles. Chacune est responsable d'une partie de l'activité de l'association et elles prennent **ensemble les décisions** importantes.

La gouvernance collégiale offre la possibilité de **piloter une association de façon plus collaborative et conviviale**, en s'appuyant sur des **décisions prises en commun** au lieu de déléguer le pouvoir à une seule personne. La **cohésion du groupe** peut s'en trouver renforcée.

Ce modèle permet aussi de confier une part de la responsabilité de direction à des personnes qui ont un peu moins de temps libre ou pas toutes les compétences nécessaires pour assumer une présidence. Nous pourrions ainsi intégrer dans l'équipe de direction des personnes avec de plus jeunes expériences mais avec plus de temps tout comme des personnes actives qui ont moins de temps libre mais dont le réseau ou les compétences peuvent être utiles et intéressantes pour Oïkos.

Enfin, ce modèle facilite la **mise en valeur de chacun des membres** du Conseil d'administration étant amené à représenter l'association dans son domaine de compétence.

👉 Alors si vous souhaitez rejoindre l'aventure, envoyez-nous, dans un 1er temps, un mail à v.catherine@oikos-ecoconstruction.com en nous expliquant vos motivations, vos valeurs et les compétences que vous pensez pouvoir mettre à disposition d'Oïkos. Nous serons ravis de pouvoir ensuite échanger avec vous de vive voix.

A bientôt
L'équipe Oïkos



Plusieurs profils recherchés

♥️🌿 Avoir un réel intérêt pour le secteur de la construction / rénovation écologique

- Compétence en gestion financière, suivi budgétaire
- Compétence en pilotage et/ou stratégie de développement
- Compétence en RH et/ou management participatif
- Tout autres compétences transversales que vous pensez être utiles à Oïkos

👉 Participer aux réunions CA mensuelles

👉 Participer aux réunions de pilotage du projet, selon le pôle auquel vous serez rattaché

👉 S'impliquer dans les prises de décision selon vos thématiques de prédilection et participer à certains évènements

🕒📅 Un investissement d'environ 1h30 par mois pour la réunion mensuelle sera nécessaire + quelques heures supplémentaires, à définir ensemble selon vos disponibilités et selon les besoins, pour aider et accompagner les salariés sur le(s) pôle(s) auquel(s) vous serez rattachés.

